

Étant donné l'équivalence des exigences reprises aux articles L1523-17 et L6421-1 du CDLD à celles imposées par l'article 3:12 § 1^{er} 9° du Code des sociétés et associations, le présent rapport est établi afin de remplir les obligations prévues tant dans le CDLD que dans le Code des sociétés et des associations.

1. Présentation des organes de gestion

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe de décision de la société, sauf pour les matières réservées à l'Assemblée générale par la loi, le décret ou les statuts. Son objectif premier est d'assurer le succès à long terme de la société dans le respect des intérêts de toutes les tierces parties prenantes essentielles à la réalisation de cet objectif, à savoir les actionnaires, le personnel, les clients, les fournisseurs et les autres créanciers. Dans cette optique, le Conseil d'administration identifie les défis stratégiques et les risques auxquels la société est confrontée ; définit les valeurs de la société, sa stratégie, le niveau de risques qu'elle accepte de prendre ainsi que ses politiques-clés ; et contrôle la marche des affaires de l'entreprise.

Étant donné la mise en place de Conseils d'administration « miroirs » entre l'intercommunale ORES Assets et ORES, conformément à l'article 14 des statuts d'ORES, la composition de cet organe est réalisée sur proposition d'ORES Assets. Elle doit être réalisée conformément à la législation wallonne relative aux intercommunales et plus particulièrement à l'article L1523-15 du CDLD, modalisé à l'article 14 des statuts ORES Assets. Le Conseil d'administration est composé de vingt membres de sexe différent dont treize membres (2/3) représentent les associés communaux et doivent, à ce titre, être des mandataires communaux. Les sept autres représentent les IPF et peuvent être des mandataires communaux (ou pas). Les membres du Conseil d'administration sont répartis :

• politiquement (sur la base d'une double proportionnelle visée à l'article 14 des statuts d'ORES Assets à savoir la clé d'Hondt sur neuf mandats et la clé d'Hondt pondérée sur les onze restants) ;

• géographiquement (au prorata des points de fourniture tel que celui-ci est disponible au moment des élections communales).

Par ailleurs, des membres du Conseil d'administration siègent dans des comités de gestion et de contrôle de la société – émanation du Conseil d'administration – que sont le Bureau exécutif, le Comité de nomination et de rémunération, le Comité d'audit et le Comité éthique (supprimé le 23 novembre 2022).

Bureau exécutif

Ce Comité est chargé de préparer les décisions du Conseil d'administration sur toute matière relative aux tâches stratégiques et confidentielles énoncées dans la législation wallonne relative aux gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité et/ou de gaz naturel. Le Bureau exécutif d'ORES compte, au 31 décembre 2022, cinq membres.

Comité de nomination et de rémunération

Les principes et règles de rémunération accordés aux administrateurs de l'entreprise, aux membres des différents comités de gestion et de contrôle, ainsi qu'aux fonctions dirigeantes de la société, sont fixés par le Comité de nomination et de rémunération d'ORES. Constitué selon le principe du Comité « miroir » entre ORES Assets et ORES, ce Comité compte cinq membres.

Comité d'audit

Sa mission est d'assister le Conseil d'administration en lui fournissant des avis à propos des comptes de la société mais également sur le système de contrôle interne, le programme d'audit interne, les conclusions et les recommandations formulées par cet audit interne dans les rapports. Le Comité d'audit est composé de cinq administrateurs. Il est institué selon le principe du Comité « miroir » entre ORES Assets et ORES.

Comité d'éthique

Ce Comité est chargé de donner des avis sur le respect des règles relatives à la confidentialité des informations personnelles et commerciales. Il était composé de cinq membres. Il a été supprimé le 23 novembre 2022.

Comité de direction

La direction de l'entreprise est confiée au Comité de direction. Il est composé de huit membres, en ce compris son Président.



144

2. Rapport du Comité de nomination et de rémunération d'ORES

Remarque préalable

Le présent rapport est établi par le Comité de nomination et de rémunération et proposé à l'approbation du Conseil d'administration d'ORES conformément au prescrit de l'article L1523-17, §2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Il a pour objet d'évaluer la pertinence des rémunérations versées aux mandataires d'ORES en 2022. Le relevé individuel des présences des mandataires et de leurs rémunérations fait partie intégrante du rapport que rédigera le Conseil d'administration en application de l'article L6421-1 du CDLD – rapport de rémunération consolidé avec ORES Assets.

Évaluation de la pertinence des rémunérations des mandats exercés au sein d'ORES en 2022

Les modalités de rémunération des mandats ont été ventilées comme suit :

i. Modalités des rémunérations du mandat d'administrateur (Président, Vice-président et membre du Conseil d'administration)

Fonction	Montant (brut) de la rémunération	Fréquence de paiement de la rémunération
Président du Conseil d'administration	Indemnité annuelle de 19.997,14€ (indice 138,01)	Mensuelle (rémunération* + frais km**)
Vice-président du Conseil d'administration	Indemnité annuelle de 14.997,85€ (indice 138,01)	Mensuelle (rémunération* + frais km**)
Membre du Conseil d'administration	Jeton de présence de 125 € (indice 138,01)	Semestrielle (jeton de pré- sence + frais km**)

^(*) pondérée en fonction du taux de présence – soumise à clause d'assiduité.

ii. Modalités des rémunérations des mandats des Comités

Fonction	Montant (brut) de la rémunération	Fréquence de paiement de la rémunération
Président du Comité	Jeton de présence de 180 € (indice 138,01)	Semestrielle (jeton de présence + frais km*)
Membre du Comité	Jeton de présence de 125 € (indice 138,01)	Semestrielle (jeton de présence + frais km**

^(*) un défraiement kilométrique est accordé aux mandataires à hauteur de 0,35 €/km et indexé selon les prescriptions du SPF Finance.

^{(**) 0,35 €/}km et indexé selon les prescriptions du SPF Finance

VI RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

Conclusions du Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération constate que les modalités des rémunérations versées en 2022 sont la stricte application des délibérations prises en Assemblée générale - compétente en la matière - des 28 juin 2018 et 29 mai 2019.

À noter qu'en séance du 28 avril 2021, le Comité de nomination et de rémunération a pris connaissance de l'avis du SPW du 2 avril 2021 quant à leur lecture faite de la disposition de l'article L5311-1,§12 du CDLD relative à la rémunération du jeton alloué à la Présidence du Comité d'audit.

Face à l'évolution de l'interprétation des dispositions de l'article L5311-1 du CDLD spécialement sur la portée des principes applicables à la présidence des comités restreints de gestion, le Comité de nomination et de rémunération a rappelé sa volonté ferme de respecter la légalité et les règles de gouvernance du CDLD et a mandaté ORES afin de prendre toute disposition utile au niveau des autorités administratives compétentes pour clarifier ce point.

C'est ainsi qu'ORES a interrogé l'Union des Villes et Communes de Wallonie ainsi que le Ministre des Pouvoirs locaux pour clarifier la question et a reçu la recommandation de son Comité de nomination et de rémunération de s'aligner au besoin dans le cadre d'une prochaine Assemblée générale ; la gouvernance restant un souci permanent et évolutif d'ORES.

En conséquence, le Comité de nomination et de rémunération réitère la recommandation de respecter les modalités de rémunération effectivement applicables à la présidence des comités restreints de gestion.

Sous la réserve d'une position à recevoir du Ministre des Pouvoirs Locaux quant à une interprétation à devoir retenir de l'article L5311-1 du CDLD en ce qui concerne la présidence des comités restreints de gestion, les modalités actuellement applicables et rappelées ci-avant sont maintenues.

3. Rapport du Conseil d'administration

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0897.436.971
Type d'institution	Société à participation publique locale significative
Nom de l'institution	ORES
Période de reporting	2022

Nombre de réunions

Assemblée générale	01
Conseil d'administration	10
Bureau Exécutif	10
Comité de Nomination et de Rémunération	04
Comité d'Audit	03
Comité d'Éthique	01

1.Membres du Conseil d'administration

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages (tableaux détaillant les index en annexe)	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Président du Conseil d'administration- Membre du Bureau Exécutif	DE VOS Karl	Total: 37.675,27 € • Montant indexé de l'indemnité: 37.452,31 € • Ind. km: 222,96 € (-PP 37,35%: 14.071,73 €)	Indemnité président: Indemnité brute annuelle de 19.997,14 € (indice 138,01) indexée au prorata des dépassements de l'indice pivot Indemnités kilométriques: Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Indemnité président	Néant	90%
Vice-président du Conseil d'ad- ministration - Membre du Bureau Exécutif	BINON Yves	Total: 28.453,67 € • Montant indexé de l'indemnité: 28.089,23 € • Ind. km: 364,44 € (-PP 37,35%: 10.627,41 €)	Indemnité vice-président: Indemnité brute annuelle de 14.997,85 € (indice 138,01) indexée au prorata des dépassements de l'indice pivot Indemnités kilométriques: Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Indemnité vice-président	Néant	100%
Administrateur - Membre du Comité d'Ethique (*)	BELLEFLAMME Elodie	Total: 2.082,68 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 2.082,68 € Ind. km: 220,49 € • Comité d'Ethique: 0 € (-PP 37,35%: 777,86 €)	Jeton présence administrateur/ membre Comité : Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Indemnités kilométriques: Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	82%
Administrateur- Membre du Comité d'Audit	BULTOT Claude	Total: 2.777,85 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 2.338,23 € Ind. km: 439,62 € • Comité d'Audit: 0 € (-PP 37,35%: 1.037,47 €)	Jeton présence administrateur/ membre Comité: Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Indemnités kilométriques: Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	85%

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages (tableaux détaillant les index en annexe)	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Administrateur- Présidente du Comité d'Audit	BURNET Anne-Caroline	Total: 3.154,24 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 2.107,28 € Ind.km: 294,22€ • Comité d'Audit: 685,50 € Ind. km: 67,24 € (-PP 37,35%: 1.178,07 €)	Jeton présence administrateur: Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Jeton présence présidente du Comité d'Audit : Jeton de 180 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Indemnités kilométriques: Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	92%
Administrateur Membre du Comité d'Ethique (*)	de BEER de LAER Hadelin	Total: 2.069,57 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 1.885,37 € Ind. km: 184,20 € • Comité d'Ethique: 0 € (-PP 37,35%: 772,97 €)	Jeton présence administrateur/ membre Comité : Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Indemnités kilométriques: Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	73%
Administrateur Membre du Comité de Nomination et de Rémunération	DEMANET Nathalie	Total: 1.688,85 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 1.155,40 € Ind.km: 245,42 € • CNR: 226,43 € Ind. km: 61,60 € (-PP 37,35%: 630,77 €)	Jeton présence administrateur/ membre Comité : Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Indemnités kilométriques: Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	57%

VI RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages (tableaux détaillant les index en annexe)	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Administrateur Membre du Bureau Exécutif	DONFUT Didier (**)	Total: 2.053,64 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 905,79 € Ind.km: 138,42 € • Bureau Exécutif: 905,79 € Ind. km: 103,64 € (-PP 50%: 1.026,85 €)	Jeton présence administrateur/ membre Bureau : Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Indemnités kilométriques: Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%
Administrateur Membre du Comité d'Audit	DUTHY André	Total: 3.576,15 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 2.338,23 € Ind.km: 624,12 € • Comité d'Audit: 476,04 € Ind. km: 137,76 € (-PP 37,35%: 1.335,66 €)	Jeton présence administrateur/ membre Comité : Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Indemnités kilométriques: Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%
Administrateur Membre du Comité de Nomina- tion et de Rémunération	FAYT Christian	Total: 2.598,04 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 2.097,95 € Ind.km: 244,06 € • CNR: 226,43€ Ind. km: 29,60 € (- PP 37,35%: 970,38€)	Jeton présence administrateur/ membre Comité : Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Indemnités kilométriques: Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	93%

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages (tableaux détaillant les index en annexe)	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Administrateur Président du Comité d'Ethique (*)	FRANCEUS Michel	Total: 2.619,62 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 1.871,16 € Ind.km: 748,46 € • Comité d'Ethique: 0 € (-PP 37,35%: 978,38 €)	Jeton présence administrateur : Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Jeton présence président du Comité d'Ethique: Jeton de 180 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Indemnités kilométriques: Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	82%
Administrateur Membre du Comité de Nomination et de Rémunération	FRANSSEN Roger (**)	Total: 1.524,72 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 905,79 € Ind.km: 292,50 € • CNR: 226,43€ Ind. km: 100,00 € (-PP 37,35%: 569,48 €)	Jeton présence administrateur/ membre Comité : Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Indemnités kilométriques: Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%
Administrateur Membre du Comité d'Ethique (*)	GAUTHIER Ludivine (**)	Total: 905,79 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 905,79 € (-PP 37,35%: 338,31 €)	Jeton présence administrateur : Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot	Néant	Néant	100%
Administrateur Membre du Bureau Exécutif	GILLIS Alain	Total: 5.107,69 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 2.338,23 € Ind.km: 202,30 € • Bureau Exécutif: 2.347,56 € Ind. km: 219,60 € (-PP 50%: 2.553,89 €)	Jeton présence administrateur/ membre Bureau : Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Indemnités kilométriques: Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages (tableaux détaillant les index en annexe)	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Administrateur	HARDY Cerise	Total: 1.722,61 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 1.645,09 € Ind.km: 77,52 € (-PP 37,35%: 643,38 €)	Jeton présence administrateur : Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Indemnités kilométriques : Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	70%
Administrateur Membre du Comité d'Audit	LEFEBVRE Philippe (**)	• Montant indexé des jetons de présence : • CA : 221,98 € • Comité d'Audit : 230,95 € Ind. km : 76,00 € (-PP 37,35% : 197,56 €)	Jeton présence administrateur/ membre Comité : Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Indemnités kilométriques : Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	40%
Administra- teur – Membre du Comité d'éthique (*)	MELLOUK Mohammed Amine (***)	Total: 968,41 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 725,65 Ind.km: 242,76 € • Comité d'Ethique: 0 € (-PP 37,35%: 361,69 €)	Jeton présence administrateur: Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Indemnités kilométriques: Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	75%
Administrateur Membre du Comité de Nomination et de Rémunération	MEURENS Jean-Claude	Total: 3.508,16 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 2.338,23 € Ind.km: 849,90 € • CNR: 226,43€ Ind. km: 93,60 € (-PP 37,35%: 1.310,29 €)	Jeton présence administrateur/ membre Comité : Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Indemnités kilométriques : Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages (tableaux détaillant les index en annexe)	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Administrateur Membre du Bureau Exécutif	PIERMAN Thomas (***)	Total: 2.537,54 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 965,93 € Ind.km: 194,04 € • Bureau Exécutif: 1.206,21 € Ind. km: 171,36 € (-PP 37,35%: 947,73 €)	Jeton présence administrateur/ membre Bureau : Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Indemnités kilométriques : Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%
Administrateur Membre du Comité de Nomination et de Rémunération	PITZ Mario (****)	Total: 708,81 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 485,37 € Ind.km: 223,44 € • CNR: 0€ (-PP 37,35%: 264,74 €)	Jeton présence administrateur : Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Indemnités kilométriques : Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%
Administrateur Présidente du Comité de Nomination et de Rémunération	STAQUET Danièle	Total: 2.901,61 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 2.338,23 € Ind.km: 216,13 € • CNR: 326,05 € Ind. km: 21,20 € (-PP 37,35%: 1.083,69 €)	Jeton présence administrateur : Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot Jeton présence présidente du Comité de Nomination et de Rémunération : 180 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot Indemnités kilométriques : Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages (tableaux détaillant les index en annexe)	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Administrateur Membre du Comité d'Audit Membre du Comité d'Ethique (*)	VAN HOUT Florence	Total: 3.023,14 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 2.107,28 € Ind.km: 352,90 € • Comité d'Audit: 476,04 € Ind.km: 86,92 € • Comité d'Ethique: 0 € (-PP 37,35%: 1.129,15 €)	Jeton présence administrateur/ membre Comité : Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Indemnités kilométriques : Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	86%
Administrateur Membre du Bureau Exécutif	VEREECKE Anne	Total: 3.738,52 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 1.390,96 € • Bureau Exécutif: 2.347,56 € (-PP 37,35%: 1.396,30 €)	Jeton présence administrateur/ membre Bureau : Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot	Néant	Néant	80%
Administrateur Membre du Comité d'Audit	VITULANO Maria	Total: 1.562,10 € • Montant indexé des jetons de présence: • CA: 725,65 € Ind.km: 443,52 € • Comité d'Audit: 245,09 € Ind.km: 147,84 € (-PP 37,35%: 583,43 €)	Jeton présence administrateur/ membre Comité : Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot Indemnités kilométriques : Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%

^(*) Les mandats de Président et membres du Comité d'éthique sont devenus caduques de plein droit le 23 novembre 2022 – date de la suppression du Comité d'éthique.

^(**) Madame Ludivine GAUTHIER, Messieurs Didier DONFUT, Roger FRANSSEN et Philippe LEFEBVRE ont démissionné de leur mandat d'administrateur au 30 avril 2022.

^(***) Messieurs Mohammed Amine MELLOUK et Thomas PIERMAN ont été cooptés par le Conseil d'administration en date du 22 juin 2022 pour pallier à la vacance des mandats d'administrateur suite à la démission de Madame Ludivine GAUTHIER et de Monsieur Didier DON-FUT. Leurs mandats ont pris cours le 23 juin 2022.

^(****) Madame Maria VITULANO a été cooptée par le Conseil d'administration en date du 28 septembre 2022 pour pallier à la vacance du mandat d'administrateur suite à la démission de Monsieur Philippe LEFEBVRE. Son mandat a pris cours le 29 septembre 2022. (*****) Monsieur Mario PITZ a été coopté par le Conseil d'administration en date du 19 octobre 2022 pour pallier à la vacance du mandat d'administrateur suite à la démission de Monsieur Roger FRANSSEN. Son mandat a pris cours le 20 octobre 2022.

VI RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

				Inde	x au cour	s de l'année	2022					
Fonction		Février 2022		Av	ril 2022	Ju	in 2022	Septembre 2022		Décembre 2022		
	Brut annuel	Rémunération de base	Index / Coeff. majo- ration	Brut annuel	Index / Coeff. majora- tion	Brut annuel	Index / Coeff. majo- ration		Index / Coeff. majo- ration	Brut annuel	Index / Coeff. majo- ration	Brut annuel
Président	19.997,14 €	Indemnité président: Indemnité brute annuelle de 19.997,14 € (indice 138,01) indexée au prorata des dépassements de l'indice pivot		36.222,82 €	1,8476	36.946,72 €	1,8845	37.684,61 €	1,9222	38.438,50 €	1,9607	39.208,39 €
Vice- Président	14.997,85 €	Indemnité vice-président: Indemnité brute annuelle de 14.997,85 € (indice 138,01) indexée au prora- ta des dépasse- ments de l'indice pivot	1,8114	27.167,11 €	1,8476	27.710,03 €	1,8845	28.263,45 €	1,9222	28.828,87 €	1,9607	29.406,28 €
Président Comité	180 €	Jeton présence présidente du Comité d'Audit : Jeton de 180 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot	1,8114	326,05€	1,8476	332,57 €	1,8845	339,21 €	1,9222	346,00€	1,9607	352,93 €
Membre CA/ Comité	125 €	Jeton présence administraeur/ membre du Comité : Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépasse- ments de l'indice pivot	1,8114	226,43 €	1,8476	230,95€	1,8845	235,56€	1,9222	240,28 €	1,9607	245,09 €

Indemnités kilométriques Montant brut/km	Mars 2022	Septembre 2022
	Brut/km	Brut/km
0,37 €	0,40€	0,42€

2. Titulaires de fonction de direction

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute					
			Salaire de base brut	Cotisation ONSS s/salaire	Imposable brut		
Fonctionnaire dirigeant local	GRIFNEE Fernand	300.279,34 €**	300.279,34€	39.246,51€	261.032,83€		
Directeur Réseaux	MOES Didier	272.509,01€	225.871,51€	29.521,41€	196.350,10€		
Directeur détaché	DECLERCQ Christine	265.344,30€	231.285,65€	30.229,03€	201.056,62€		
Directeur Clients *** Apd 15.06.2022	DEVOLDER Olivier ***	105.298,45€	84.986,51€	11.107,74€	73.878,77€		
Directeur Stratégie et Transformation	MAHAUT Sébastien	264.593,40€	224.218,40€	29.305,34€	194.913,06€		
Directeur Informatique	MEDAETS Benoît	241.075,05€	206.962,55€	27.050,01€	179.912,54€		
Directeur Finances	OFFERGELD Dominique	264.663,42€	230.550,92€	30.133,01€	200.417,91€		
Directeur Ressources Humaines	DEMARS Frédéric	255.504,01€	220.139,01€	28.772 ,17€	191.366,84€		
Directeur Corporate	DE COSTER Nicolas ***	219.295,46€	183.930,46€	24.039,71€	159.890,75€		
	Directeurs	ayant quitté leur	s fonctions en 20	022			
Au 1er février 2022	MERTENS Inne Directeur Clients***	66.045,26€	66.045,26€	8.632,12€	57.413,14€		
Au 31 mars 2022	HOUSSARD Benoit Directeur Technique***	106.057,92€	105.357,92€	13.770,28€	91.587,64€		
Total général		2.360.665,62€	2.079.627,53€	271.807,33€	1.807.820,20€		

Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local (Biffer la mention inutile)

- Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ? Oui / Non
- Si oui, s'agit-il d'un plan de pension à contribution définie conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? Oui / Non
- Le pourcentage et les conditions de l'assurance groupe sont-ils identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? Oui / Non
- Montant dont a bénéficié sur l'année le titulaire de la fonction dirigeante locale dans le cadre de l'assurance groupe ?
 62.674,31 € hors taxes pour l'année 2022

Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle

Bonus individuel*	Cotisation ONSS s/bonus individuel	Imposable bonus individuel	Bonus collectif	
-	-	-	-	Président SYNERGRID – Non rémunéré Administrateur ATRIAS – Non rémunéré
43.837,50€	1.909,85€	12.702,65€	2.800,00€	Administrateur Gas.be – Non rémunéré
31.312,50€	1.364,18€	9.073,32€	2.746,15€	Néant
18.787,50€	818,51€	5.443,99€	1.524,44€	Administrateur ATRIAS – Non rémunéré Administrateur SYNERGRID – Non rémunéré
37.575,00€	1.637,02€	10.887,98€	2.800,00€	Néant
31.312,50€	1.364,18€	9.073,32€	2.800,00€	Néant
31.312,50€	1.364,18€	9.073,32€	2.800,00€	Administrateur Contassur – Non rémunéré
32.565,00€	1.418,75€	9.436,25€	2.800,00€	Administrateur Enerbel (fonds de pension) – Non rémunéré Administrateur Powerbel (fonds de pension) – Non rémunéré
32.565,00€	1.418,75€	9.436,25€	2.800,00€	Néant
	Directe	urs ayant quitté le	urs fonctions en 20	022
-	-	-	-	
	-	-	700,00 €	
259.267,50€	11.295,42€	75.127,08€	21.770,59€	

Commentaires éventuels

Les membres du Comité de direction bénéficient en outre de l'ensemble des avantages fixés par le secteur, à l'instar de l'ensemble des cadres de l'entreprise.

- * Les montants de bonus individuels sont ici représentés avec indexation du mois de mars 2023 (125,26.). Ces bonus sont versés en respect de la politique de rémunération des cadres et cadres de Direction comme suit: 1/3sous forme de prime brute et 2/3 en produits financiers. Les warrants ou stocks options représentent un avantage en nature soumis au précompte professionnel exceptionnel.
- ** Conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et de l'article 82 du décret du 28/03/2018 mais également tel que prévu au contrat de travail de Mr Fernand Grifnée, un montant de 14.983,02EUR résultant de l'évolution de l'indexation tel qu'appliqué dans la Commission paritaire 326 sera remboursé à ORES afin de respecter le plafond décrétal de 245.000EUR indexé à 285.296,32EUR pour l'année 2022
- *** Suite à la réorganisation interne d'ORES et les mouvements de personnel intervenus en 2022 :

Madame Isabelle CALLENS a quitté ses fonctions de direction à la date du 31 décembre 2021.

Monsieur Nicolas DE COSTER a repris la direction Corporate au 1er janvier 2022.

Madame Inne MERTENS a quitté ses fonctions à la date du 31 janvier 2022.

Monsieur Olivier DEVOLDER a repris la direction Clients au 15 juin 2022.

Monsieur Benoît HOUSSARD a quitté ses fonctions à la date du 31 mars 2022 – la rémunération brute ne tient pas compte de l'indemnité compensatoire de préavis versée.

3. Annexes

- Annexe 1 : Relevé nominatif et liste des présences des membres aux réunions des organes de gestion
- Annexe 2 : Fiche récapitulative des montants versés au Président et Vice-Président des personnes morales ou des associations de fait, ainsi que leur justification pour chaque mois
- Annexe 3 : Formation

Annexe 1 : Relevé nominatif et liste des présences des membres aux réunions des organes de gestion V-€ présence donnant lieu au paiement d'un jeton de présence

ORES - Organe de gestion 1 : Conseil d'administration

Fonction	Nom - Prénom	CA 26/01 2022	CA 23/02 2022	CA 23/03 2022	CA 27/04 2022	CA 25/05 2022	CA 22/06 2022	CA 28/09 2022	CA 19/10 2022	CA 23/11 2022	CA 14/12 2022	partic	x de ipation al - %
Président	DE VOS Karl	V	V	V	V	V	V		V	V	V	9/10	90%
Vice-Président	BINON Yves	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	10/10	100%
Administrateurs	BELLEFLAMME Élodie	V-€	V-€	V-€	V-€		V-€	V-€	V-€	V-€		8/10	80%
	BULTOT Claude	V-€	10/10	100%									
	BURNET Anne-Caroline	V-€	V-€	V-€	V-€		V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	9/10	90%
	de BEER de LAER Hadelin	V-€			V-€	8/10	80%						
	DEMANET Nathalie	V-€	V-€	V-€				V-€	V-€			5/10	50%
	DONFUT Didier	V-€	V-€	V-€	V-€							4/4	100%
	DUTHY André	V-€	10/10	100%									
	FAYT Christian	V-€		V-€	9/10	90%							
	FRANCEUS Michel		V-€		8/10	80%							
	FRANSSEN Roger	V-€	V-€	V-€	V-€	_						4/4	100%
	GAUTHIER Ludivine	V-€	V-€	V-€	V-€							4/4	100%
	GILLIS Alain	V-€	10/10	100%									
	HARDY Cerise	V-€			V-€	V-€	V-€	V-€	V-€		V-€	7/10	70%
	LEFEBVRE Philippe	V-€										1/4	25%
	MELLOUK Mohammed Amine							V-€	V-€		V-€	3/4	75%
	MEURENS Jean-Claude	V-€	10/10	100%									
	PIERMAN Thomas							V-€	V-€	V-€	V-€	4/4	100%
	PITZ Mario									V-€	V-€	2/2	100%
	STAQUET Danièle	V-€	10/10	100%									
	VAN HOUT Florence	V-€	V-€	V-€		V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	9/10	90%
	VEREECKE Anne	V-€	V-€	V-€			V-€		V-€	V-€		6/10	60%
	VITULANO Maria								V-€	V-€	V-€	3/3	100%

ORES - Organe de gestion 2: Bureau exécutif

Fonction	Nom - Prénom	BE 18/01 2022	BE 15/02 2022	BE 15/03 2022	BE 19/04 2022	BE 14/06 2022	BE 13/09 2022	BE 18/10 2022	BE 26/10 2022	BE 15/11 2022	BE 06/12 2022	partici	x de pitaion I - %
Membres	DE VOS Karl	V	V		V	V	V	V	V	V	V	9/10	90%
	BINON Yves	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	10/10	100%
	DONFUT Didier	V-€	V-€	V-€	V-€							4/4	100%
	GILLIS Alain	V-€	10/10	100%									
	PIERMAN Thomas						V-€	V-€	V-€	V-€	V-€	5/5	100%
	VEREECKE Anne	V-€	10/10	100%									

ORES - Organe de gestion 3: Comité de Nomination et de Rémunération

Fonction	Nom - Prénom	CNR 09/03/2022	CNR 22/06/2022	CNR 28/09/2022	CNR 19/10/2022	Taux de pa total	rticipation %
Présidente	STAQUET Danièle	V-€	V	V	V	4/4	100%
Membres	DEMANET Nathalie	V-€		V	V	3/4	75%
	FAYT Christian	V-€	V	V	V	4/4	100%
	FRANSSEN Roger	V-€				1/1	100%
	MEURENS Jean-Claude	V-€	V	V	V	4/4	100%

ORES - Organe de gestion 4: Comité d'audit

Fonction	Nom - Prénom	CAud 20/04/2022	CAud 28/09/2022	CAud 07/12/2022	Taux de pa total	rticipation %
Présidente	BURNET Anne-Caroline	V-€	V	V-€	3/3	100%
Membres	BULTOT Claude		V		1/3	33%
	DUTHY André	V-€	V	V-€	3/3	100%
	LEFEBVRE Philippe	V-€			1/1	100%
	VAN HOUT Florence	V-€		V-€	2/3	67%
	VITULANO Maria			V-€	1/1	100%

ORES - Organe de gestion 5: Comité d'éthique

		Taux de participation				
Fonction	Nom - Prénom	CEth 23/03/2022	total	%		
Président	FRANCEUS Michel	V	1/1	100%		
Membres	BELLEFLAMME Élodie	V	1/1	100%		
	de BEER de LAER Hadelin		0/1	0%		
	GAUTHIER Ludivine	V	1/1	100%		
	VAN HOUT Florence	V	1/1	100%		

Annexe 2 : Fiche récapitulative des montants versés au Président et Vice-Président des personnes morales ou des associations de fait, ainsi que leur justification pour chaque mois

	PRÉSIDENT								
Mois	Montant de rémunération versé (Brut moins précompte professionnel 37,35%)	Montant indemnités de déplacement versé (Brut moins précompte professionnel 37,35%)	Justification						
Janvier 2022	1.853,96								
Février 2022*	1.891,13								
Mars 2022	1.891,13								
Avril 2022*	1.928,92								
Mai 2022	1.928,92		90% de présence totale aux						
Juin 2022*	1.967,45	65,40	réunions en 2022 (Conseil						
Juillet 2022	1.967,45		d'administration 9/10 et						
Août 2022	1.967,45		Bureau exécutif 9/10)**						
Septembre 2022*	2006,81								
Octobre 2022	2006,81								
Novembre 2022	2006,81								
Décembre 2022*	2047,01	74,29							

	VICE-PRÉSIDENT							
Mois	Montant de rémunération versé (Brut moins précompte professionnel 37,35%)	Montant indemnités de déplacement versé (Brut moins précompte professionnel 37,35%)	Justification					
Janvier 2022	1.390,47							
Février 2022*	1.418,35							
Mars 2022	1.418,35							
Avril 2022*	1.446,70							
Mai 2022	1.446,70		100% de présence totale aux					
Juin 2022*	1.475,59	87,63	réunions en 2022 (Conseil					
Juillet 2022	1.475,59		d'administration 10/10 et					
Août 2022	1.475,59		Bureau exécutif 10/10)**					
Septembre 2022*	1.505,11							
Octobre 2022	1.505,11							
Novembre 2022	1.505,11							
Décembre 2022*	1.535,25	140,71						

^{*} Indexation suite dépassement indive pivot

^{**} Par délibération de l'Assemblée générale du 29 mai 2019, la rétribution annuelle brute est attribuée aux Président et Vice-Président à concurrence de 100% si le mandataire précité est présent à 80% des séances des organes de gestion.

Annexe 3: Formations

Fonction	Nom - Prénom	27/04/2022*	23/11/2022*	Taux de participation total - %		
Président	DE VOS Karl	V	V	2/2	100%	
Vice-Président	BINON Yves	V	V	2/2	100%	
Administrateurs	BELLEFLAMME Elodie	V	V	2/2	100%	
	BULTOT Claude	V	V	2/2	100%	
	BURNET Anne-Caroline	V	V	2/2	100%	
	de BEER de LAER Hadelin	V	V	2/2	100%	
	DEMANET Nathalie			0/2	0%	
	DONFUT Didier	V		1/1	100%	
	DUTHY André	V	V	2/2	100%	
	FAYT Christian	V		1/2	50%	
	FRANCEUS Michel	V	V	2/2	100%	
	FRANSSEN Roger	V		1/1	100%	
	GAUTHIER Ludivine	V		1/1	100%	
	GILLIS Alain	V	V	2/2	100%	
	HARDY Cerise	V		1/2	50%	
	LEFEBVRE Philippe			0/1	0%	
	MELLOUK Mohammed Amine		V	1/1	100%	
	MEURENS Jean-Claude	V	V	2/2	100%	
	PIERMAN Thomas		V	1/1	100%	
	PITZ Mario		V	1/1	100%	
	STAQUET Danièle	V	V	2/2	100%	
	VAN HOUT Florence		V	1/2	50%	
	VEREECKE Anne			0/2	0%	
	VITULANO Maria		V	1/1	100%	

^{*} Jour de CA - pas de frais de déplacement complémentaires

En 2022, deux formations ont été dispensées aux administrateurs.

La première, organisée le 27 avril 2022, avait pour objet «La transition énergétique»

La seconde, le 23 novembre 2022, a abordé le sujet « Communautés d'Energie Renouvelable (CER) »